

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 83 (1932)
Heft: 5

Artikel: Les lapiaz du Jura ont-ils été boisés?
Autor: Aubert, S.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784760>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

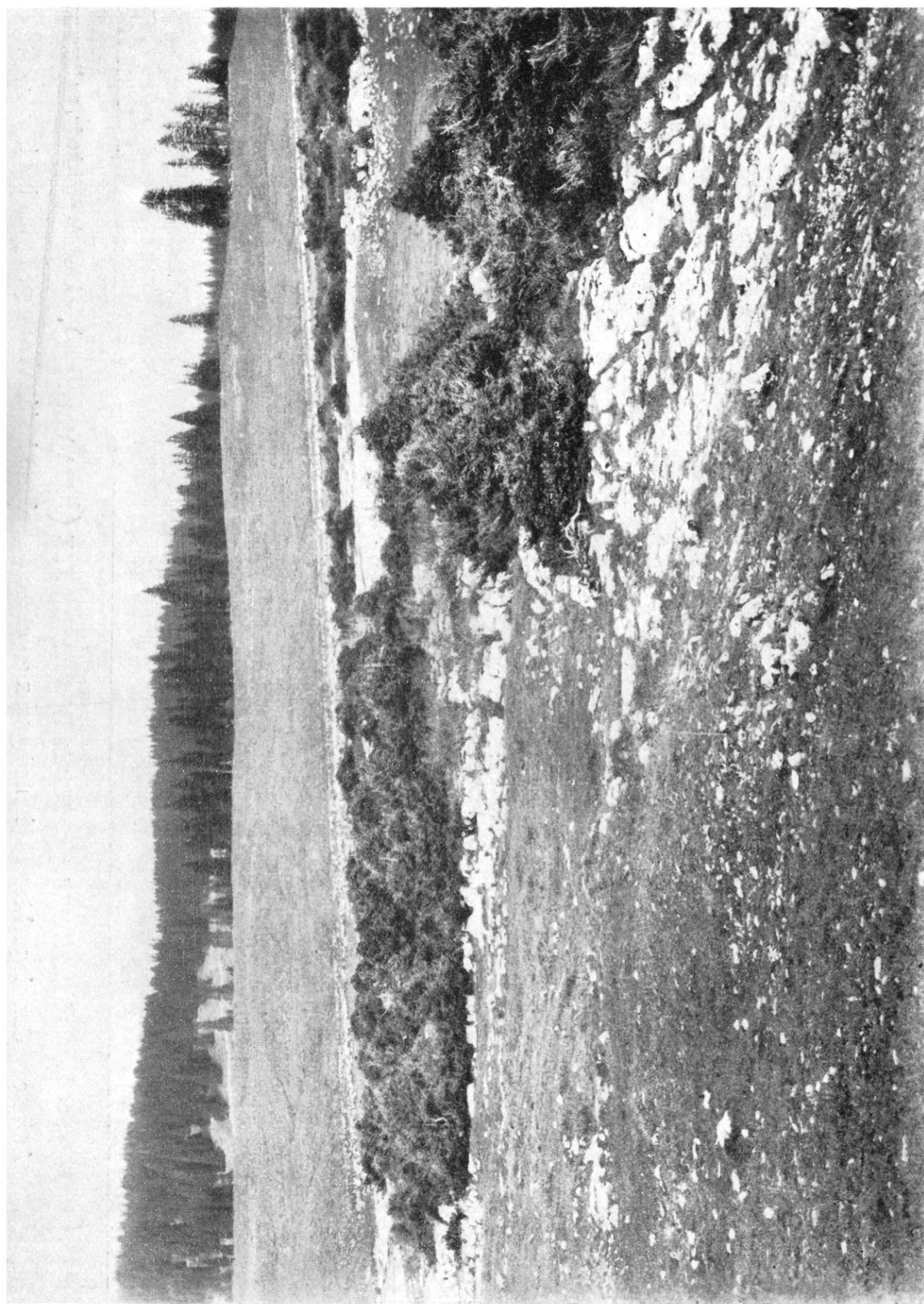
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

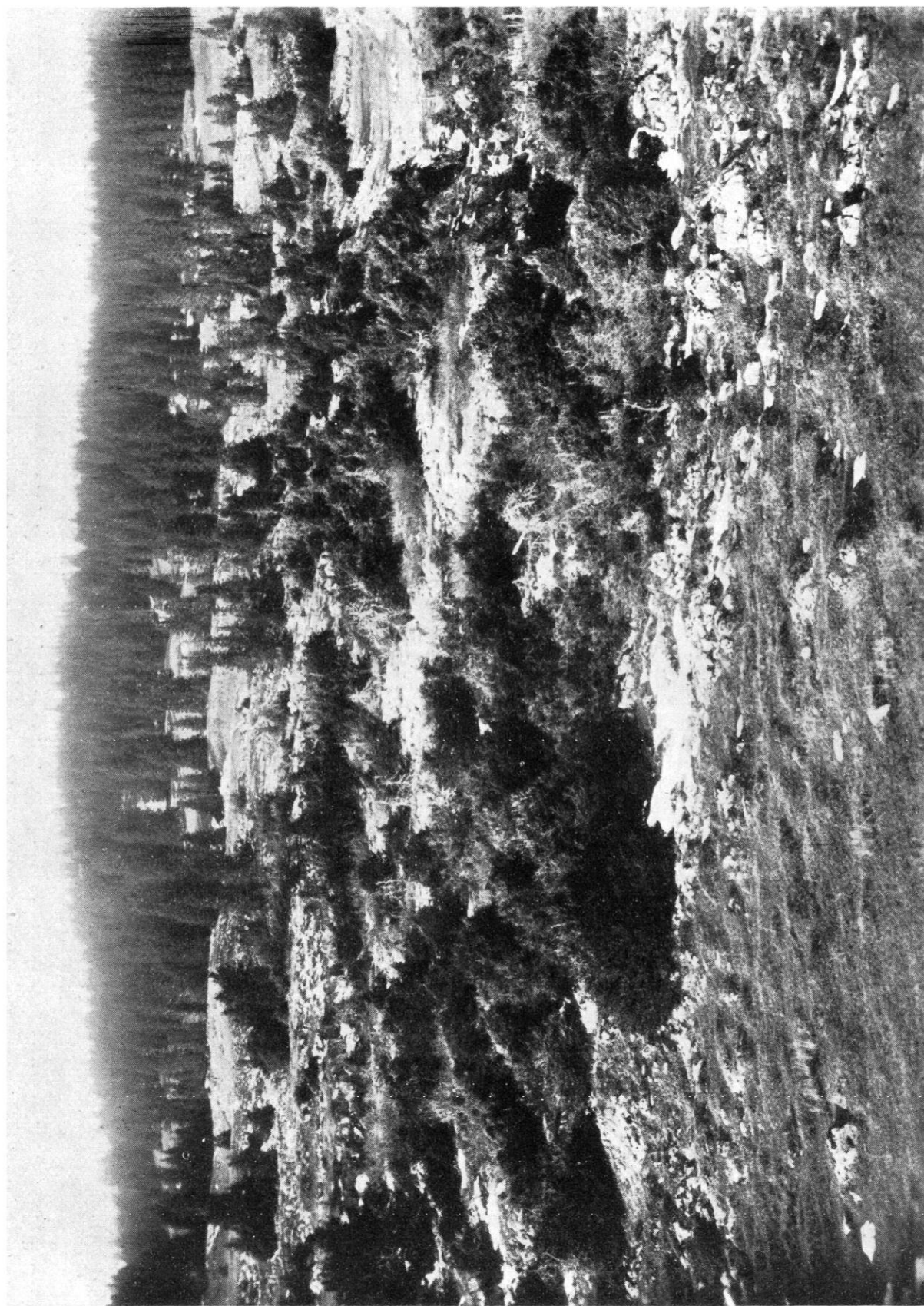
Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA «SÈCHE» DU PRÉ DE BIÈRE DANS LE JURA VAUDOIS. Phot. A. Pillichody, au Brassus.

Partie du sol, dans une dépression, exposée à des gels fréquents et intenses, et à cause desquels seuls quelques végétaux ligneux peuvent subsister. Cette végétation reste courte et ne parvient pas à s'élever au-dessus du sol.



COMBE DE LA «SÈCHE» DES AMBURNEX (JURA VAUDOIS). Phot. A. Pillichody, au Brassus.
Autre cas, dans lequel les végétaux ligneux en cause ont réussi à s'élever un peu plus haut.

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

83^{me} ANNÉE

MAI 1932

N° 5

Les lapiaz du Jura ont-ils été boisés ?

Jadis, le sol de notre pays a été couvert de glaciers qui s'étendaient bien loin au dehors de ses limites. Le Jura, tout comme les Alpes, a eu ses glaciers à lui dont les traces sont bien reconnaissables en de nombreux endroits. A la disparition progressive des glaces a succédé l'occupation progressive aussi de la végétation. Les premières plantes qui ont habité le sol libéré ne pouvaient être que des espèces adaptées à un climat froid et humide. A mesure que les conditions du climat s'amélioraient, d'autres plantes plus exigeantes, quant à la chaleur, faisaient leur apparition et prenaient la place des anciennes occupantes. La forêt, pour son compte, ne s'est installée que petit à petit, les essences apparaissant et se succédant en raison de leurs aptitudes à s'adapter au climat régnant. La forêt a ainsi évolué dans ses composants jusqu'à devenir ce qu'elle est aujourd'hui, dans ce qu'elle a de naturel, abstraction faite de l'ingérence de l'homme. Grâce aux recherches d'éminents botanistes qui se sont livrés à l'analyse des grains de pollen conservés à l'état fossile dans les tourbières et les argiles sous-jacentes, nous sommes au courant des sociétés d'arbres qui se sont succédées sur notre territoire, depuis le début jusqu'à aujourd'hui.

A l'origine, soit avant le développement de la civilisation, la Suisse tout entière, savoir les Alpes jusqu'à une certaine altitude, le Plateau et le Jura, devait héberger la forêt que l'homme a peu à peu anéantie pour se créer des champs, des prés, des pâturages. En ce qui concerne le Jura, nous avons de nombreuses et sérieuses raisons de croire que cette montagne a été boisée jadis jusqu'au faite. La dénudation des sommets, telle qu'on l'observe de nos jours, est, sans contredit, le fait de l'homme.

Mais il existe ici et là des localités, appelées *lapiaz*, qui ne possèdent, en fait de végétation arborescente, que des maigres et

chétifs épicéas, éprouvés chaque année par les froids estivaux rigoureux qui sévissent dans les cuvettes où l'on observe ces formations si intéressantes, à bien des points de vue. Les dalles rocheuses qui en forment le plancher sont nues, ou en voie de colonisation par des plantes gazonnantes. Et au sujet de ces lapiaz, on peut se poser la question : avons-nous affaire à des lieux déboisés antérieurement, à la surface desquels la forêt est en train de se reconstituer avec peine ou, au contraire, à des localités qui n'ont jamais été revêtues par la forêt depuis la glaciation et chez lesquelles cette dernière s'efforce, non pas de reprendre, mais de prendre pied ?

Parmi ces lapiaz, celui de la *Sèche de Gimel* offre un intérêt évident. Il est situé à l'altitude de 1300 m, dans le sillon ouest de la grande Combe des Amburnex qui s'étend sur de nombreux kilomètres au nord-ouest de la chaîne Mont-Tendre—Marchairuz—Nuvaz. Sa surface d'un quart de kilomètre carré présente une succession de vallonnements transversaux revêtus d'une belle végétation, séparés par des plateaux calcaires en forme de dalles plus ou moins profondément rigolées et crevassées.

Les dalles, souvent nues sur plusieurs mètres carrés, sont attaquées par la végétation, sous la forme des plaques de gazon de quelques décimètres carrés de surface, dont les éléments ont eu, petit à petit, raison de l'infertilité du substratum. Ces plaques s'agrandissent et s'épaississent; il en est déjà qui donnent asile à quelque modeste buisson : saule, chèvrefeuille, etc. Ailleurs, la colonisation est plus avancée : un robuste buissonnement s'enracine dans le gazon et, tout à côté, des épicéas d'une taille déjà respectable prennent sa place. En somme, toutes les phases possibles de la colonisation, depuis les premières plantes pionnières jusqu'à la forêt, se reconnaissent aisément.

Les pentes aboutissant au lapiaz sont nues et portent la végétation caractérisant les lieux séchards et peu fertiles. Le vallon tout entier qui contient la sèche, depuis la Bassine jusqu'à la Joux de Bière, se laisse remarquer par des bois d'une très faible densité, formés d'épicéas relativement jeunes et d'aspect peu vigoureux. La végétation herbacée, d'une remarquable pauvreté économique, par plusieurs de ses espèces et sa physionomie générale s'apparente à celle du steppe.

Tout, dans ce vallon, parle de la destruction de la forêt originelle, opération à la suite de laquelle le sol a subi une dessication extraordinaire qui a autorisé l'installation d'une végétation de caractère nettement steppique. Par leur manque de vigueur, leur physionomie chétive, les épicéas de la nouvelle génération trahissent bien la sécheresse et la stérilité du sol.

En bien des endroits à la Vallée de Joux, on a brûlé la forêt pour obtenir du charbon destiné à alimenter l'industrie du fer, jadis florissante. Partout où le fait s'est produit, l'emplacement des fours est encore visible, sous la forme de surfaces planes circulaires dont la terre recèle d'innombrables parcelles de charbon. Dans la partie sud de la combe, on distingue plusieurs de ces plateformes, preuve que la forêt de cette zone a été carbonisée autrefois. Sa végétation actuelle est celle qui a succédé à l'ancienne, détruite par le feu et les suites du déboisement.

Cependant, dans le lapiaz de la sèche et tout autour, on n'observe pas la moindre trace de fours à charbon. Peut-on en déduire que la forêt n'y a jamais vécu ? Evidemment non, puisque nous savons, d'autre part, que les colons, non seulement carbonisaient les forêts, mais les incendiaient pour créer du pâturage. On peut parfaitement admettre que l'endroit a eu sa forêt, mais qu'elle a été anéantie par le feu, sans laisser de traces, comme cela a été le cas ailleurs.

Les lapiaz du Jura ne sont pas toujours à découvert. Si l'on parcourt certaines régions boisées, peu éloignées de la Sèche : Rollaz, Chalet à Roch, Begnines, etc., on découvre de nombreux coins dont la nature est telle que si on les déboisait, elles offriraient bientôt un aspect tout pareil à celui du lapiaz de la Sèche. Or, nous avons affaire à des localités qui, lors de la disparition des glaciers, se trouvaient privées de toute végétation. Avec le concours du temps, celle-ci y a, petit à petit, pris pied et a évolué jusqu'à devenir le revêtement final : la forêt. Si donc cette dernière a pu reprendre possession du sol dans les endroits précités, on se demande pourquoi elle n'aurait pas été en mesure d'en faire autant à la Sèche de Gimel et dans d'autres lapiaz également, pourquoi certains lapiaz auraient été à même de se reboiser et d'autres, placés dans des conditions identiques, pas ?

Tout parle, au contraire, en faveur d'un boisement ancien du lapiaz de la Sèche, que l'homme a incendié pour créer du pâturage. Le sacrifice accompli, la localité, devenue la proie des agents d'érosion atmosphérique, s'est affreusement dénudée. Petit à petit, toutefois, la végétation s'est efforcée de reconquérir le terrain perdu et le tableau qu'elle nous offre aujourd'hui, gazons, arbustes, forêt embryonnaire, constitue l'œuvre de rétablissement réalisée dès lors par la nature.

D'autres lapiaz, Pré de Bière, Chaumilles, etc., ont subi le même sort. Ils ont eu leur forêt qui a été détruite et qui est en train de se reconstituer lentement, avec difficulté, à cause des forces de mort qui sans cesse entrent en lutte avec les forces de vie de la nature et contrecarrent l'œuvre régénératrice de celle-ci.

Sam. Aubert.

Pluviosité et boisement.

Les articles de MM. M. Moreillon et Sam. Aubert, parus récemment dans le « Journal forestier suisse », montrent que le problème des relations entre boisement et pluviosité captive toujours l'attention des chercheurs. Cette question ne possède chez nous qu'un intérêt purement académique, et ce n'est pas lui faire tort que de proclamer son peu d'intérêt pratique, dans un pays qui réclame de la forêt une protection contre les méfaits de la pluie et non une augmentation de celle-ci, et où le relief accidenté du sol offre un si mauvais terrain d'expérience pour ce genre de recherches. Il n'en est pas de même dans les contrées chaudes et sèches; mais là, l'influence du boisement sur les précipitations est si évident qu'on le constate sans appareils ni mesures, comme en témoignent les voyageurs les moins versés en météorologie.

Le problème est néanmoins intéressant et mérite qu'on s'y attache. Si j'en parle, ce n'est pas pour donner mon opinion, n'ayant aucune qualité pour prendre part au débat, mais pour relever un vice de forme qui me paraît troubler l'interprétation des résultats obtenus. Dans aucun écrit traitant la question, je ne trouve la distinction qui s'impose entre les deux phénomènes distincts : *la condensation* et *la précipitation*.